

[Text]

An hon. Member: That is right.

The Chairman: Mr. McKinnon, on the same point of order?

Mr. McKinnon: On the same point of order.

My recollection is that I was speaking on the point of order when Mr. Brewin interposed there. I thought he was on a point of order when he moved that amendment and I gave the floor to him. Whether I had or not, it seems to me to be fairly irrelevant.

I really do not see why we are making a great issue of this. Is it all this important to the Liberals that they have this vote rather than having it executed the way they normally are?

The Chairman: Mr. McKinnon, perhaps I could make a correction here. It is not all that important to the Liberals or to me, but it is completely in order for these votes to be grouped together and voted on. I do not know why there is such persistence against voting the National Defence votes. I cannot explain that.

Mr. McKinnon: Well, I am extremely sensitive when you put out these orders of the day which say that we are going to be considering estimates under External Affairs and then demand a vote that is not really necessary . . .

The Chairman: I tried to convince the members of this Committee, Mr. McKinnon . . .

Mr. McKinnon: . . . after our normal adjournment time.

The Chairman: . . . because, as I have verified, it is completely in order to group the two votes, the votes of two ministries, this evening for your approval.

Those in favour of the amendment proposed by Mr. Brewin, please raise your right hand.

Amendment negatived.

Votes 1a, 10a and 15a agreed to.

The Chairman: Shall I report the Supplementary Estimates (A) 1975-76 under National Defence and External Affairs to the House?

Some hon. Members: Agreed.

The Chairman: Thank you very much. This Committee stands adjourned.

[Interpretation]

Une voix: C'est exact.

Le président: Monsieur McKinnon, vous voulez parler au sujet du même rappel au Règlement?

M. McKinnon: En effet.

Je crois me souvenir que j'étais en train d'invoquer le Règlement lorsque M. Brewin m'a interrompu. Je pensais qu'il allait, lui aussi, invoquer le Règlement, c'est pourquoi je lui ai laissé la parole. Toutefois, il a proposé son amendement et toute cette discussion me semble étrangère à l'objet du débat.

Je ne comprends pas pourquoi nous en faisons si grand cas. Ce vote est-il si important pour les libéraux? Pourquoi ne pas procéder de la façon habituelle?

Le président: Monsieur McKinnon, je dois vous corriger. Il n'est pas si important pour les libéraux ou pour moi que ce crédit soit voté, mais il est tout à fait réglementaire que ces crédits soient groupés et qu'on vote ces crédits en bloc. Je ne comprends pas pourquoi on persiste à ne pas vouloir voter les crédits de la Défense nationale. Je ne puis m'expliquer cela.

M. McKinnon: Moi, je n'aime pas beaucoup que l'on dise à l'ordre du jour que l'on étudiera les prévisions des Affaires extérieures, puis que l'on demande un vote qui n'est pas vraiment nécessaire . . .

Le président: Monsieur McKinnon, j'ai essayé de convaincre les membres du Comité . . .

M. McKinnon: . . . puisque le temps d'ajourner est déjà passé.

Le président: . . . que, comme je viens de le vérifier, il est tout à fait réglementaire de grouper les crédits, c'est-à-dire ceux des deux ministères, et de les faire approuver ce soir par les membres du Comité.

Ceux qui sont en faveur de l'amendement proposé par M. Brewin, veuillez lever la main droite.

L'amendement est rejeté.

Les crédits 1a, 10a et 15a sont adoptés.

Le président: Dois-je faire rapport à la Chambre des budgets supplémentaires (A) 1975-1976 pour la Défense nationale et pour les Affaires extérieures?

Des voix: D'accord.

Le président: Merci beaucoup. Le Comité est ajourné.